



Compte-Rendu du CA du 29 Novembre 2023

Réunion en « Présentiel ».

Locaux de Subsea Seven à Suresnes

Début : 10h30

Fin : 13h30

Présents :

Hélène Darcq

Monique Aubert

Jean Marie Delaporte

Patrick Chopelin

Olivier Jarry

Patrick Braire

Absents excusés :

Raoul Labal

Monique Hebrard

Jean Régis de Vanssay

Secrétaires de séance : Monique Aubert & Olivier Jarry

La réunion s'est déroulée suivant l'ordre du jour défini au préalable dans le mail du 07 Novembre 2023.

En premier lieu, le CA a exprimé sa tristesse et sa reconnaissance envers Maurice GAULIER, membre fidèle du CA et du bureau de l'AOP décédé tout récemment le 21 Novembre, un hommage lui sera rendu avec compilation de témoignages dans une prochaine publication.

Point sur les finances 2023, projections 2024 :

L'exercice 2023 s'est terminé le 30/09 avec 22 722 € et un excédent de 5 508€ en fin d'exercice

Du fait des rentrées/sorties en cours, nous avons à ce jour 29 504 € en caisse.

Pour info le rapport financier qui sera présenté en AG.

Point sur le nombre d'adhérents actuel et futur :

120 adhérents à ce jour, pour 122 en AG janvier 2023 avant de finir à 146 adhérents.

Relances en cours, élargissement du nombre de prospects

Sorties Parisiennes de 2024.

Bibliothèque Nationale pour Mars 2024.

Musée de la Marine (Trocadéro) pour le 16 Mai 2024.

Repas en Juin 2024 : Il est proposé de le faire au Cercle Militaire comme l'année passée.

Les Invalides « secrets » pour octobre 2024.

Musée Carnavalet pour 2025 (A confirmer).

Visite du Sénat (Il faut une invitation d'un Sénateur / Sénatrice) pour 2025.

Voyages

Hélène Darcq suggère de lancer un sondage pour proposer :

1. Inscription à la Croisière Le DOURO pour Septembre 2025?
2. Proposer la croisière en ANDALOUSIE pour 2024
3. Proposer la (mini) croisière DANUBE pour 2024
4. Reprendre le voyage (déjà bien avancé) en AUTRICHE pour 2024
5. Une autre destination ?

La suggestion est adoptée.

Proposition pour l'AG de Janvier 2024, date, programme, élection du futur bureau, conférence, présentation (Diaporama de Naples en fond d'écran pendant le déroulement de l'AG ?)

Après plusieurs recherches d'Hélène Darcq, il s'avère que la solution qui conviendrait le mieux serait à Paris dans le 8^{ème}. Budget 60 € / personne, pour 30 personnes, avec apéritif, repas et cocktail en fin de réunion, la salle équipée d'un rétro-projecteur coutant 840 €. Après avis auprès du trésorier, il est demandé à Hélène de bloquer ce lieu pour fin Janvier. Les dates anticipées étant le jeudi 18 ou 25 Janvier 2024, à confirmer.

Etant donné que cette AG donne lieu à un vote du nouveau Conseil d'Administration / Bureau, le trésorier actuel ainsi que le président se représentent.

Concernant le secrétaire, il est envisagé de demander à Manuelle Floquet si elle accepterait de prendre ce poste. Son mari pouvant faire partie du Bureau s'il le désire.

Si possible une conférence prendra place après la réunion pour clore cette AG, le président contactera son contact afin de confirmer cela.

Photos / diaporama(s) des voyages en Italie & Alsace seront présentés en toile de fond.

Proposition du programme pour l'anniversaire de l'AOP en 2024, période, lieu, festivités

Suite à sa visite sur place (Villers Cotterêts) et après délibération avec l'organisateur Mr Patrick Braire, il est défini ce qui suit en termes de premier jet :

Période :

Début Décembre 2024 : Les dates du vendredi 6, samedi 7 et dimanche 8 décembre 2024 sont retenues.

Nombre de participant :

40 à 45 personnes envisagées.

Nuitées :

Nuit du vendredi au samedi, soit 20 chambres. La base étant l'hôtel « Le Régent ».

En cas de problème de disponibilité de chambre ou bien de coût il est possible de changer d'hôtel (Le Bonanite).

Il sera possible, en option, de réserver pour la nuit du samedi au dimanche.

Le dîner de gala est prévu à « La Tulipe », la salle ne pourra pas être privatisée, il ne sera donc pas possible d'avoir un spectacle ou équivalent.

Un bulletin d'information devra être envoyé rapidement (décembre 2023 ou janvier 2024) afin d'effectuer un sondage sur le nombre de participants (Action PBR).

Un budget devra rapidement être établi afin de définir le montant de la participation de chacun ainsi que de l'AOP (Action PBR).

Il sera demandé des arrhes aux participants afin de verrouiller l'hôtel et le restaurant

Programme :

Celui-ci reste à finaliser ...

Vendredi : Arrivée vers 11h00 - Apéritif - Déjeuner rapide - AG - Repas de gala

Samedi : Visite Serimax - Repas rapide - Visite du Château de Villers Cotterêts.

Prochaines publications, sujets, etc. Pélican, Flash, News ...

Infolettres mensuelles, sources principalement Offshore magazine + Mer et Marine + Subsea7 News, limité aux sociétés françaises sauf intérêt majeur

Pélican N°94 Hiver (Dec 2023)

Annuaire en janvier 2024

Pélican N°95 Printemps "Spécial Pipelines"

Avril/Mai Publication le "Lycée de Tanger" par Michel Beaulieu

Pélican N°96 Été

Suite à donner sur la proposition de paiement pour édition papier du Pélican.

Consultations en cours notamment auprès de S7, devis en attente.

Question de la logistique, récupération chez le façonnier, mise sous enveloppe, dépôt en poste...

On devrait pouvoir proposer un abonnement papier payant au coût majoré lors de l'AG.

Proposition de règlement intérieur pour l'AG de 2024.

Les membres du bureau actuel proposeront le projet de RI pour commentaires.

Les points spécifiques à approuver par le CA :

Présidents de sociétés et personnes physiques qui soutiennent les actions de l'association. Règle une dotation supérieure à la cotisation de base (150 €). En remplacement des sociétés adhérentes on n'en a plus.

Le montant des dotations et cotisations est approuvé par l'AG sur proposition du CA.

Les activités sont ouvertes aux conjoints et descendants majeurs.

Les sympathisants : gratuitement, ils bénéficient de nombreux avantages, autant que de nombreux membres payant :

-ils ne peuvent pas participer aux voyages et visites payantes sauf à adhérer

-ils reçoivent des extraits du Pélican (expurgé entre autres des photos incertaines en (c)

Le remboursement des frais de mission.

1/Le bénéficiaire à la possibilité de renoncer à ses remboursements et d'en faire don à l'association sans prétendre à la réduction d'impôt sur le revenu (art. 200 du CGI) :

Solution retenue.

2/ Remboursement de toutes les dépenses au coût réel, cas d'ETPM des années 1970, l'amicale n'en a pas et plus les moyens, la solution est donc rejetée.

3/ Sauf cas très exceptionnels, aucun remboursement de frais, nous sommes une association loi 1901 vivant uniquement de ses cotisations et fonctionnant sur l'investissement personnel. Ne pas oublier que c'est l'argent des adhérents.

Le principe retenu est que le Président, après avis du CA, donnera son accord d'une part sur le bienfondé du/des déplacements ainsi que sur les coûts « avant dépenses » qui seront basés sur le principe des forfaits des établissements de la Marine Nationale revalorisés par le CA, le tout destinés à compenser les frais engagés sans forcément les couvrir tous.

Sujet divers

Faut-il offrir des chocolats à T. Charbonnier et E. Hily qui se substituent à Franck Catto en son absence : proposition acceptée.

Proposition des dates d'exercices de l'AOP :

L'Amicale créée le 7 juillet 1984, a de ce fait des exercices répartis sur deux années civiles consécutives.

Après discussion et en accord avec les membres du CA, il est décidé que lors de l'AG il soit proposé à l'assemblée de recaler l'exercice comptable sur l'année civile.

Pour cela, l'exercice en cours du 1^{er} octobre 2023 au 30 septembre 2024, sera prolongé jusqu'au 31 décembre 2024, sans augmentation de cotisation.

La situation financière permettant de supporter les frais d'un trimestre supplémentaire.



Olivier Jarry
Président



Monique Aubert
Rédactrice

Attachements

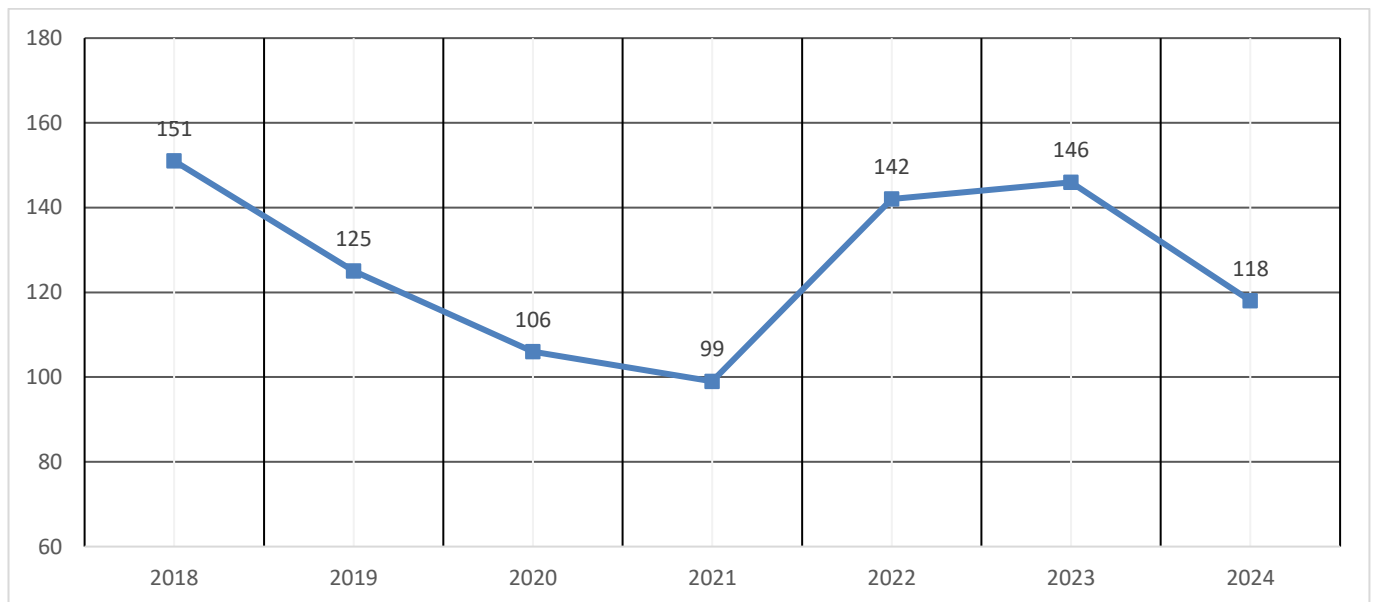
Situation financière
Projet de Règlement Intérieur



Points sur les adhésions (au 20/11/2023)

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Adhérents	151	125	106	99	142	146	118
Dont honoraires		19	19	26	36	36	35
Prospects					203	234	244
Cotisations	7 045 €	6 100 €	5 345 €	3 636 €	5 942 €	5 390 €	4 490 €
Moyenne	47 €	58 €	61 €	50 €	56 €	49 €	54 €
Dons		1 135 €	955 €	655 €	1 430 €	860 €	1 080 €

On dispose d'un réservoir de 244 prospects issus du milieu pétrolier.



Pour info, l'an dernier en janvier 2023 nous étions à 122 avant de finir à 146 adhérents.

Poursuite des adhésions en cours.



DRAFT

Bilan de l'exercice 2022**1 – Ressources**

	BUDGET		REALISE		RÉSULTATS	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Budget	Réalisé
1.1 - Report	22 214 €		22 214 €		22 214 €	22 214 €
1.2 - Adhésions 2023	4 500 €		5 572 €		4 500 €	5 572 €
1.3 - Adhésions 2024			2 610 €		0 €	2 610 €
1.4 - Intérêts	175 €		173 €		175 €	173 €
RESULTAT	26 889 €	0 €	30 569 €	0 €	26 889 €	30 569 €
					Soldé	3 680 €

2 – Fonctionnement

	BUDGET		REALISE		RÉSULTATS	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Budget	Réalisé
2.1 - Assurance		-400 €		-398 €	-400 €	-398 €
2.2 - Services bancaires		-100 €		-98 €	-100 €	-98 €
2.3 - Affranchissements		-150 €		-32 €	-150 €	-32 €
2.4 - Fournitures		-50 €		-52 €	-50 €	-52 €
2.5 - Relations publiques		-400 €		-444 €	-400 €	-444 €
RESULTAT		-1 160 €		-1 024 €	-1 100 €	-1 024 €
					Soldé	76 €

3 – Site web

	BUDGET		REALISE		RÉSULTATS	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Budget	Réalisé
3.1 - OVH Hébergement site		-100 €		-63 €	-100 €	-63 €
3.2 - JBA développements		-1 300 €		-1 100 €	-1 300 €	-1 100 €
3.3 - Déplacements		-150 €			-150 €	0 €
RESULTAT		-1 550 €		-1 163 €	-1 550 €	-1 163 €
					Soldé	387 €

4 – Communication

	BUDGET		REALISE		RÉSULTATS	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Budget	Réalisé
4.1 - Reprographie		-100 €			-100 €	0 €
4.2 - Abonnements		-200 €		-191 €	-200 €	-191 €
4.3 - Affranchissements		-120 €			-120 €	0 €
RESULTAT		-420 €		-191 €	-420 €	-191 €
					Soldé	229 €

5 – Charges exceptionnelles

	BUDGET		REALISE		RÉSULTATS	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Budget	Réalisé
5.1 - Contentieux			-2 000 €			
5.2 - Frais de banque exceptionnels			-300 €			
RESULTAT	0 €	0 €	-2 300 €	0 €	-2 300 €	0 €
					Soldé	2 300 €

6 – Assemblée générale

	BUDGET		REALISE		RÉSULTATS	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Budget	Réalisé
6.1 - Participations	1 000 €		1 128 €		1 000 €	1 128 €
6.2 - Prestations et services		-1 700 €		-1 688 €	-1 700 €	-1 688 €
RESULTAT	1 000 €	-1 700 €	1 128 €	-1 688 €	-700 €	-560 €
					Soldé	140 €



Assemblée Générale du date 2024



Lieu

DRAFT

7 – Messe du souvenir

	BUDGET		REALISE		RÉSULTATS	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Budget	Réalisé
7.1 - Participations	600 €		588 €		600 €	588 €
7.2 - Prestations et services		-600 €		-588 €	-600 €	-588 €
7.3 - Messe, fleurs, dons		-200 €		-50 €	-200 €	-50 €
RESULTAT	600 €	-600 €	588 €	-638 €	-200 €	-50 €
					Soldé	150 €

8 – Alsace

	BUDGET		REALISE		RÉSULTATS	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Budget	Réalisé
8.1 - Participations			23 030 €			23 030 €
8.2 - Prestations et services				-22 945 €		-22 945 €
8.3 - Affranchissements				-12 €		-12 €
8.4 - Fournitures				-13 €		-13 €
8.5 - Déplacements				-160 €		-160 €
RESULTAT	0 €	0 €	23 030 €	-23 130 €	0 €	-100 €
					Soldé	-100 €

9 - Campanie

	BUDGET		REALISE		RÉSULTATS	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Budget	Réalisé
9.1 - Participations		48 210 €				
9.2 - Prestations et services				-48 210 €		
9.3 - Affranchissements						
9.4 - Fournitures						
9.5 - Déplacements						
RESULTAT	0 €	48 210 €	0 €	-48 210 €	0 €	0 €
					En cours	0 €

Activité en cours à la fin de l'exercice 2023, soldée en 2024 selon :

	BUDGET		REALISE		RÉSULTATS	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Budget	Réalisé
9.1 - Participations			48 210 €			
9.2 - Prestations et services				-47 721 €		
9.3 - Affranchissements				-50 €		
9.4 - Fournitures				-100 €		
9.5 - Déplacements				-50 €		
RESULTAT	0 €	0 €	48 210 €	-47 921 €	0 €	290 €
					Soldé	290 €

Bilan de l'ensemble des voyages :

Alsace	-100 €
Campanie	290 €
Bilan	190 €

10 – La Seine Musicale

	BUDGET		REALISE		RÉSULTATS	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Budget	Réalisé
10.1 - Participations	300 €		297 €		300 €	297 €
10.2 - Prestations et services		-300 €		-297 €	-300 €	-297 €
RESULTAT	300 €	-300 €	297 €	-297 €	0 €	0 €
					Soldé	0 €



Lieu

DRAFT

11 – Salanave

Il s'agit de la vente de la bande dessinée « Le virus antinucléaire » de Jean-Luc Salanave

	BUDGET		REALISE		RÉSULTATS	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Budget	Réalisé
11.1 - Participations			180 €		0 €	180 €
11.2 - Prestations et services				-112 €	0 €	-112 €
RESULTAT	0 €	0 €	180 €	-112 €	0 €	68 €
					Soldé	68 €

12 – Hôtel de la Marine

	BUDGET		REALISE		RÉSULTATS	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Budget	Réalisé
12.1 - Participations	300 €		140 €		300 €	140 €
12.2 - Prestations et services		-300 €		-140 €	-300 €	-140 €
RESULTAT	300 €	-300 €	140 €	-140 €	0 €	0 €
					Soldé	0 €

13 – Musée de la Poste

13.1 - Participations	300 €		140 €		300 €	140 €
13.2 - Prestations et services		-300 €		-200 €	-300 €	-200 €
RESULTAT	300 €	-300 €	140 €	-200 €	0 €	-60 €
					Soldé	-60 €

14 – Cercle Militaire

	BUDGET		REALISE		RÉSULTATS	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Budget	Réalisé
14.1 - Participations	1 000 €		608 €		1 000 €	608 €
14.2 - Prestations et services		-1 000 €		-595 €	-1 000 €	-595 €
RESULTAT	1 000 €	-1 000 €	608 €	-595 €	0 €	13 €
					Soldé	13 €

15 - Père Lachaise

15.1 - Participations	300 €		220 €		300 €	220 €
15.2 - Prestations et services		-300 €			-300 €	0 €
RESULTAT	300 €	-300 €	220 €	0 €	0 €	220 €
					En cours	220 €

Activité en cours à la fin de l'exercice 2023, soldée en 2024 selon :

	BUDGET		REALISE		RÉSULTATS	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Budget	Réalisé
15.1 - Participations	300 €		280 €		300 €	280 €
15.2 - Prestations et services		-300 €		-270 €	-300 €	-270 €
RESULTAT	300 €	-300 €	280 €	-270 €	0 €	10 €
					Soldé	10 €

Bilan de l'ensemble des visites conférences :

Seine musicale	0 €
Bande dessinée de JL. Salanave	68 €
Hôtel de la Marine	0 €
Musée de la Poste	-60 €
Cercle Militaire	13 €
Père Lachaise	10 €
Bilan	31 €



Lieu

DRAFT

Résultat de l'exercice

RESULTAT DE L'EXERCICE	30 689 €	-9 930 €	105 110 €	-77 388 €	20 619 €	27 722 €
Report précédent					Report	22 214 €
					Excédent	5 508 €

L'exercice 23022/2024 se conclut par un chiffre d'affaires de 105 110 € dont un excédent par rapport au report de l'exercice précédent de 5 508 €.



Draft

REGLEMENT INTÉRIEUR

Le Bureau

Fonctions statutaires

Président

Principal responsable de la vie de l'association, il veille au bon fonctionnement de celle-ci : logistique, ressources humaines, supervision des tâches.

1. Représentation de l'association auprès des tiers
2. Application des décisions du conseil d'administration (CA) et de l'assemblée générale (AG)
3. Garant des propos tenus dans les publications de l'association
4. Action en justice et défense des intérêts de l'association
5. Élaboration du rapport moral annuel soumis à l'AG

Vice-Président

1. Suppléance du président
2. Représentation de l'association auprès des tiers
3. Liaison avec le monde professionnel

Secrétaire

1. Gestion des documents officiels (préfecture, comptes rendus AG, comptes rendus CA)
2. Etablissement avec le président l'ordre du jour des conseils d'administration
3. Etablissement avec le président l'ordre du jour des assemblées générales
4. Convocation des réunions du conseil d'administration
5. Convocation des assemblées générales

Trésorier

1. Tenue des comptes
2. Gestion des adhésions en conformité avec la législation sur la protection des données
3. Élaboration du rapport financier annuel soumis à l'AG
4. Établissement du budget prévisionnel soumis à l'AG

Fonctions non statutaires

Des groupes de travail, permanents ou temporaires, peuvent être constitués par décision du conseil d'administration. Chaque groupe de travail sera nommé pris en charge par un ou plusieurs membres du conseil d'administration.

Peuvent faire partie des groupes de travail, des adhérents de l'association, des sympathisants ou des extérieurs.

Membres

La qualité de membre permet de recevoir toutes les informations diffusées par l'Association, de recevoir des extraits de ses publications et de participer aux activités (voyages, conférences, repas etc.) organisées par l'association.

Honoraire

Admis en tant que tel par le conseil d'administration. Dispensé de cotisation.

Bienfaiteur

Présidents de sociétés et personnes physiques qui soutiennent les actions de l'association. Règle une dotation supérieure à la cotisation de base (150 €).



Draft

En activité

Règle la cotisation de base (50 €).

En retraite

Règle une cotisation minorée (40 €).

Etudiant

Gratuité la première année, puis cotisation réduite (20 €)

Le montant des dotations et cotisations est approuvé par l'AG sur proposition du CA.

Sympathisant

Soutient l'association mais ne participe pas à ses activités. Il est dispensé de cotisation.

Il reçoit toutes les informations de l'association, il reçoit des extraits des publications.

Conseil d'administration

Le conseil d'administration est l'organe de décision de l'association. Il a pour vocation de se substituer à l'ensemble des membres de l'association. Il prend des décisions collégiales. En cas de partage des présents, la voix du président compte double.

Parmi ses membres, certains peuvent se voir affectés des fonctions non statutaires.

Publications

Rédacteur en chef

Le rédacteur en chef ou la rédactrice en chef anime l'équipe de rédaction, sous la supervision du président. Sa fonction :

1. Recueil des articles
2. Vérification des droits d'utilisation des textes et photos insérés dans les articles
3. Collecte, rédaction des articles
4. Veille au respect de l'image de marque
5. Assure la mise en page des publications

La fonction de rédacteur en chef peut être déléguée à un membre de l'association, ou une entité extérieure.

Rédacteurs

Adhérents ou non qui contribuent aux publications.

1. Collecte, rédaction des articles
2. Collecte des autorisations d'utilisation des textes et photos insérés dans les articles.
3. Archivage des documents et autorisations

Webmestre

Supervision la réalisation des projets définis par le Conseil d'Administration

Gestion des incidents techniques de premier niveau

Liaison avec le(s) prestataire(s)

Diffusion des publications

Diffusion des courriels généraux



Activités

Voyages, repas, visites, conférences, webinaires, tout événement organisé par l'AOP et géré par un membre du CA nommément désigné : Budget, communication, approbation des factures et contrôle des frais annexes.

Les activités sont ouvertes aux conjoints et descendants majeurs.

Notes de frais

Seuls les membres du Conseil d'Administration, peuvent prétendre au remboursement des frais engagés dans le cadre de leurs fonctions et sur justificatifs.

Le bénéficiaire a la possibilité d'abandonner ses remboursements et d'en faire don à l'association sans prétendre à la réduction d'impôt sur le revenu (art. 200 du CGI).

Les engagements de dépense doivent être validés à l'avance (principe, montant, enveloppe) par le président, à l'exception des dépenses de fonctionnement (courrier, petites fournitures etc.) de moins de 50 € engagées par les membres du bureau.

Le président est seul à autoriser le paiement des notes de frais sauf pour lui-même, auquel cas c'est le trésorier autorise le paiement des notes de frais du président.

Déplacements exceptionnels

Au-delà des départements limitrophes de résidence.

Les transports publics, parkings, péages sur justificatifs

Le carburant sur justificatifs des stations-service, par la méthode des pleins successifs.

Frais de mission

Nuit + petit déjeuner limité à 60 € sur justificatifs

Forfait repas 30 € sur déclaration

Révision annuelle des forfaits par le CA ou AG.